



Arrêté du Conseil-exécutif

N° d'ACE : 53/2026
Date de la séance du CE : 21 janvier 2026
Direction : Chancellerie d'État
N° d'affaire : 2026.STA.107
Classification : Non classifié

Grand Conseil. Démission et remplacement

Le Conseil-exécutif prend acte de la démission de M. le député Stephan Lack, Muri b. Bern, avec effet au 15 décembre 2025.

Conformément à l'article 90, alinéa 2 de la loi du 5 juin 2012 sur les droits politiques, le Conseil-exécutif déclare

M. Philipp Roth, né en 1974, Ittigen, inscrit sur la liste 12 : « FDP.Die Liberalen » dans le cercle électoral du Mittelland septentrional,

élu au Grand Conseil au 21 janvier 2026.

Le présent arrêté sera publié dans la Feuille officielle.

Au nom du Conseil-exécutif



Christoph Auer
Chancelier